

## INFORMATIONS

STALAG V.B

DE L'AMICALE "LES CAPTIFS DE LA FORET NOIRE"

VILLINGEN

C.C.P. : Paris 4.841-48

68 RUE DE LA CHAUSSEE D'ANTIN  
PARIS 9<sup>e</sup> - TEL. TRI. 78-44, 78-45Rédacteur en chef :  
H. PERRON

N° 30. — JUIN 1950

Prix du numéro :  
15 francs

## Pêle-Mêle

(Suite et fin)

J'avais aussi distribué, sur ma « récolte », de beaux petits revolvers à tous les camarades; puis, en camion, à toute allure, par les routes défoncées, nous avons pris la direction de Strasbourg. Un grand panneau : « Ici commence le pays de la liberté ».

Des gendarmes arrêtent notre camion. Ils nous demandent de donner nos armes et nos munitions. Obéissant et discipliné toujours, je donne le mien et je fouille dans mon sac pour leur donner encore une boîte toute neuve de 25 cartouches. De l'autre côté de la frontière, d'autres gendarmes nous appellent : « Hé ! les petits, vous n'avez plus de revolvers à vendre ? » Arthur leur a vendu le sien 500 fr.

C'est ensuite le défilé dans les centres de toutes sortes.

Par ici, un questionnaire, des papiers à remplir, par là, deux paquets de cigarettes ou un nuage de poudre sur notre nudité, à cause des petites bêtes.

A Paris, de très nombreux bureaux.

Ceux que je me rappelle le mieux sont ceux des marks, les fameux marks que nous avions épargnés sur nos salaires de cinq années de captivité à raison de 56 pfennigs par jour, tarif imposé par la Convention de Genève, signée par la France. Au premier guichet, on nous remboursait uniformément 100 marks à 20 fr., soit 2.000 fr.

Au deuxième guichet, on pouvait laisser, sans délivrance de reçu, des marks pour nos camarades qui n'en avaient pas beaucoup. J'en abandonnai là 86. Au troisième, on me délivra un reçu régulier que je garde précieusement. Nous devons recevoir bientôt tous renseignements par la presse ou la radio au sujet du remboursement de ces marks.

Sans nouvelles, j'ai adressé de nombreuses réclamations un peu partout, dont deux aux ministres des Finances et des Anciens Combattants, où il était écrit notamment : « ces marks qu'on nous a confisqués, pour ne pas dire plus ».

4049 V B, Kdo 13.022.  
(Voir la suite page 4)

## LE LIVRE SOUVENIR

On se croirait en automne, car les feuilles tombent !

Oui, elles tombent, en effet, mais les feuilles dont nous voulons parler sont celles du Livre Souvenir.

Et le rythme de leur chute est si accéléré que nous avons grand espoir pour la sortie définitive du livre pour la deuxième quinzaine de juillet.

Nous avons déjà dit que nous ferions un tirage limité. Et c'est exact. Aussi bien, nous ne saurions trop vous recommander de nous adresser le plus rapidement possible votre inscription.

N'attendez pas qu'il soit trop tard. Chaque membre de l'Amicale doit avoir chez lui le témoignage de ses années captives. Pour le bibliophile, notre Livre, avec sa couverture en deux couleurs, sera une pièce de choix dans sa collection.

Tout ancien prisonnier du V B doit donc acheter le Livre Souvenir. Mais ceux des autres Stalags peuvent également l'acquiescer. Ils s'intéresseront à sa lecture. Faites donc autour de vous, dans vos relations, dans les réunions auxquelles vous participerez, une réclame acharnée pour notre bouquin. Pour votre bouquin, car ce livre est l'œuvre de la collectivité. C'est presque une gageure de lancer un livre à notre époque. L'Amicale l'a tentée. Le succès doit couronner ses efforts et nos copains déshérités vous remercieront tous.

Nous rappelons que le Livre Souvenir doit être commandé au siège de l'Amicale, soit par chèque de Fr. : 350, soit contre remboursement franco de port.

## Le Billet du P'tit Chef

Je tiens tout d'abord à remercier les nombreux camarades qui se sont inquiétés de mon silence « épistolier ».

Je tiens à les en remercier pour deux raisons :

Tout d'abord parce que beaucoup se sont inquiétés de ma santé et les paris variaient entre Thiais, Sainte-Anne et le four crématoire.

La seconde, parce que j'ai été très flatté que mes élucubrations soient lues par des adhérents devoués, chose que je n'aurais jamais cru possible ! Enfin tout arrive !

Pour remercier ces obstinés, je parodie pour eux ces vers célèbres, transformés à mon usage :

« ...Vous me fites, Seigneurs, en me lisant beaucoup d'honneur ! ».

Voulez-vous danser, grand'mère ?...

(air connu)

Mais bien sûr qu'elle veut danser, la bonne grand'mère, Et toute sa famille dansera

Et vous aussi vous danserez au

BAL DE L'AMICALE

Retenez cette date :

DIMANCHE

8 OCTOBRE 1950

On dansera au son d'un orchestre V B, dans les Salons du Club du Bouthéon, 68, Chaussée-d'Antin Paris (9<sup>e</sup>)

à partir de 14 h. 30  
ENTREE GRATUITE

Venez avec tous vos amis, l'Amicale V B vous invite

H. Perron.

## Weingarten, cure de repos

(Suite et fin)

18 août 1942

Corvée à l'hôpital de Ravensburg. Cela va me donner l'occasion de me dérouiller un peu les jambes et aussi d'abandonner pour quelques heures l'ambiance déprimante du Lazarett.

Cet aménagement d'un bassin dans le jardin de l'hôpital est tout un poème. C'est un travail qui

marche on ne peut plus au ralenti; le maigre casse-croûte qui vient récompenser nos efforts est malgré tout le bienvenu. La séance est clôturée à 7 h. 30 du soir et nous recevons même des félicitations du Hauptmann : c'est à n'y pas croire. Il ne manquait plus que la classique fouille pour que nos vœux fussent comblés. Elle a lieu effectivement et Dieu sait si ces « Messieurs » se donnent la peine d'éplucher à fond nos paquetages. Dans les chambres, c'est un déballage complet; linge, objets de toilette, etc... Tout est minutieusement examiné.

Les paillasses sont même l'objet d'un examen sérieux. Espèrent-ils trouver dans leurs flancs quelque trésor caché ? A voir leur visage contrit et leur air dépité, on a vite compris que la « grande fouille » n'a pas eu les résultats espérés. Le bilan va se solder par quelques misérables marks enfouis dans le manche d'un blaireau ou encore quelques menus objets cachés dans la doublure de la capote. Ce n'était vraiment pas la peine de mener autant de bruit et surtout de mobiliser tant de personnages inquisiteurs. Le Révérend Père Gossard en est malade.

Il a eu lui aussi les honneurs de la fouille, mais vraiment, me confie-t-il, il était persuadé que ces « Messieurs » auraient été plus discrets.

Ernest Barrière,  
ex K.G. 50.231.

(Voir la suite page 4)

## Ça recommence !...

Le Bulletin de l'Amicale est uniquement au service de notre caisse d'Entr'Aide. Il est le lien qui réunit tous les anciens du V B dans une bonne et franche camaraderie. Nous écartons de nos propos et de nos écrits tout ce qui pourrait nous diviser. Aussi, nous ne parlons jamais de politique. Comme au Camp, nous sommes tous solidaires d'une même cause : l'esprit Prisonnier. Mais c'est précisément cet esprit prisonnier qui nous pousse à écrire cet article.

Il est inutile, nous en convenons sans peine, de rappeler ici le souvenir des années perdues. Un retour en arrière ne fait que gonfler notre cœur d'amertume et des relents de vie enchaînée nous donnent la nausée.

Mais, tout de même, en lisant les comptes rendus que la presse a largement diffusés sur une certaine manifestation allemande qui s'est déroulée à Berlin, une sorte de rage impuissante nous prend. Cinq ans après leur défaite, 500.000 Allemands, derrière des musiques de trompettes et de fifres, ont défilé au pas cadencé, d'une allure martiale, devant des personnages plus ou moins importants.

Et cela, pour nous prisonniers, c'est grave, très grave : car la même histoire, vingt ans après, recommence; on a simplement changé la couleur des chemises, il y a vingt ans, elles étaient brunes, maintenant elles sont bleues. C'est à croire que chaque foyer allemand possède une gamme appropriée de chemises de couleur.

Ainsi le jeune Allemand tout frais émoulu des Hitlerjugend va-t-il d'enthousiasme vers une organisation de jeunesse qui lui permet de sortir sa chemise et son baudrier. Il paraît que ces braves moutards ont défilé comme de vieux guerriers, bien alignés, en chantant des chansons.

Nous connaissons ça ! Les défilés et les « Ali Alo », ce qu'on a

pu en digérer quelques-uns ! Appelez-vous le dimanche dans les rues de votre Kommando.

Ce qu'on a pu en croiser de ces bataillons de jeunes qui défilaient, en brillant des chansons syncopées, en tapant du talon sur l'asphalte de la chaussée. Avons-nous reçu de ces jeunes fanatiques un regard de pitié pour le prisonnier que nous étions ? Nous aussi, nous avions des gosses qui attendaient en France le retour du père tant chéri, mais notre situation après quatre ans de captivité n'arrachait même pas à ces jeunes robots un geste de pitié, une parole d'encouragement. Soyons francs. Ce n'étaient qu'insultes et gestes obscènes et nous détournions la tête, écorchés de tant de haine.

Et, par la magie d'une chemise, ces jeunes Allemands seraient devenus subitement des agneaux bêlant leur pacifisme ? Allons donc ! Ces moutards, qui étaient aussi des mouchards vendant père et mère à la sinistre Gestapo, sont restés ce qu'ils étaient. Nous, prisonniers, pouvons en témoigner.

Et, quel que soit le parti qui organise ces sorties, notre méfiance demeure. Cela ressemble trop à une mise en route pour une prochaine revanche. N'oublions pas que la guerre 39-45 fut amenée de cette façon. Cela a commencé par des défilés, au son des fifres et des tambours de la jeunesse du Reich; puis l'âge a progressé et ce furent des adultes qui apprirent le fameux pas de l'oie en portant pelles et pioches sur l'épaule comme un fusil et puis, un beau jour... Mais vous savez la suite. Vous la connaissez même trop bien ! Et voilà que ça recommence. On a bien raison de dire que l'histoire n'est qu'un éternel recommencement. Il faudrait tout de même qu'on s'arrête là !

Car on aura l'air d'être quoi dans tout ça ? Mais des croyons tout simplement.

## Exemple à suivre

Le 30 avril dernier, nos camarades belges du V B ont tenu leur assemblée générale annuelle.

Car il existe, ceci dit pour ceux qui l'ignoraient, une Amicale belge des anciens du V B, amicale très florissante qui groupe la plupart des prisonniers ayant dépendu du camp de Villingen.

Divers échos qui nous parviennent de cette réunion, nous obligent à constater que l'esprit des camps semble plus vivace chez nos voisins que parmi nous. C'est ainsi qu'à Namur — lieu choisi cette année pour le Rassemblement — plus de 200 participants avaient répondu à l'appel du Comité directeur.

On a beau dire que les distances, en Belgique, sont plus réduites qu'en France, un tel nombre comparé à celui de nos réunions nous laisse passablement rêveur. Car il ne faut pas oublier, pour établir le parallèle, que l'effectif belge du Stalag était, en fin de captivité, d'un dixième environ du nôtre.

Ceci nous donne à penser que nos voisins ont sans doute davantage de mémoire, qu'ils ne s'effrayent pas d'un petit voyage et qu'ils éprouvent toujours du plaisir à se rencontrer.

Les organisateurs de la réunion n'avaient d'ailleurs pas compté sur une affluence si massive. Un correspondant nous signale, à ce propos, qu'il convient de noter que les anciens prisonniers belges bénéficient depuis quelques mois d'une réduction de 50 % sur les chemins de fer. Cette facilité a probablement pesé d'une manière favorable sur la décision de certains congressistes, mais ce serait faire montre d'un esprit chagrin que d'attribuer à cette seule mesure le succès de l'assemblée de Namur.

Il nous paraît plus juste de souligner que les Belges sont moins casaniers et qu'ils n'hésitent pas

à sacrifier un dimanche par an, pour affirmer leur solidarité.

Le banquet qui suivit l'adoption de l'ordre du jour déjoua également les prévisions les plus optimistes, puisqu'il réunit exactement 127 convives ! Encore un chiffre que nous livrons aux méditations collectives de notre Commission des Fêtes !...

Bien que nos amis belges fussent en période d'élections passionnées, ils ont jugé qu'en ce qui concerne leur Amicale « ce n'était pas la peine de changer de gouvernement ! ». Si bien qu'au renouvellement du Bureau, les membres sortants ont été réélus à l'unanimité.

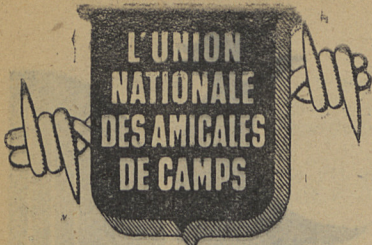
Ce sont des noms jadis populaires à Villingen ou autres lieux charmants, qui composent le Comité de Direction. Leur rappel déclenchera certainement d'agréables souvenirs parmi ceux qui les ont fréquentés, durant un lustre, dans la Forêt Noire ou le Wurtemberg... D'abord, à tout seigneur, tout honneur, Roland, ancien homme de confiance principal, dont la jovialité et le dévouement sont restés légendaires.

Puis : Hambye, son fidèle adjoint, actuellement substitué du Procureur du Roi à Mons; Gille, fin poète et rédacteur des « Feuilles Belges »; Destraing, chargé au camp des colis de la Croix-Rouge; Daulie, homme de confiance de Biberach et ancien animateur d'une troupe théâtrale réputée : « Le Cafard n'a homme »; enfin, Louis Tassoul, ex-homme de confiance de la Compagnie de Lauthheim, marcheur fameux, célèbre par ses randonnées pédestres sur les chemins et sentiers de la Haute-Souabe ! (une parenthèse à son sujet : c'est lui qui, en 1948, n'a pas hésité à venir de Bruxelles pour assister au gala du V B.)

Mle 23.653.

(Voir la suite page 4)





Le contrat de société a pour effet de donner naissance à un être juridique : la Société, qui constitue une personne morale.

Bien qu'elle ne soit pas consacrée par des textes formels, la personnalité morale des sociétés est admise par tous les auteurs et par la jurisprudence.

Quand on déclare qu'une société de commerce est une personne morale, on veut dire par là, surtout, que cette personne morale dispose d'un patrimoine distinct des patrimoines individuels des associés qui la composent.

Les conséquences de la notion de personnalité morale attribuée aux

## LE COIN DU COMMERÇANT ET DE L'ARTISAN

### La personnalité des Sociétés

sociétés de commerce sont importantes. Enumérons-les rapidement :

1° La société possède un patrimoine propre. Ce patrimoine ne se confond pas avec celui des associés qui la composent. C'est ce que je viens déjà de vous expliquer. Il suffit d'ajouter que le fonds social forme une masse indépendante et constitue le gage exclusif des créanciers de la société. Pendant toute la durée de cette dernière, les associés possèdent seulement un droit incorporel appelé action ou part d'intérêt et ils n'ont plus qualité pour disposer des biens qu'ils ont apportés à la société;

2° La société dispose d'organes de représentation, administrateurs ou gérants, qui agissent en son nom et pour son compte. Les actes qu'ils passent produisent effet directement sur la société qui devient

ainsi, par leur intermédiaire, créancière, débitrice, propriétaire, etc...;

3° La société jouit de la capacité nécessaire pour faire les actes juridiques et plaider devant les tribunaux, par l'intermédiaire des seuls représentants ayant qualité pour l'administrer ou la gérer;

4° Tout comme les personnes physiques, la société a un nom. Ce nom peut être constitué soit par une raison sociale, soit par une dénomination;

5° Elle a aussi un domicile situé au siège social;

6° Elle a enfin une nationalité : une société est française, anglaise, italienne, etc...

J'en arrive maintenant aux différents types de société. Vous savez déjà qu'il est d'usage de classer les sociétés en deux groupes :

D'une part, les sociétés de personnes que l'on appelle aussi les sociétés par intérêt.

D'autre part, les sociétés de capitaux que l'on appelle aussi les sociétés par actions.

Font partie des sociétés de personnes :

## PETITES ANNONCES

### DEMANDES D'EMPLOI

La femme d'un de nos camarades du XVII B. décédé, mère de deux petites filles, actuellement dans une situation difficile désirerait trouver un petit emploi. Nous faisons appel à ceux de nos adhérents de Villers-St-Paul ou de la région, qui seraient susceptibles de lui fournir quelques petits travaux, de bien vouloir se mettre directement en rapport avec : Mme Vve Poitou, 14, Cité Francolor, Villers-St-Paul (Oise).

Notre camarade Cazaban, le célèbre clown Cadubec, de Rawa-Ruska, cherche un emploi matin ou après-midi au travail à domicile. Lui écrire directement 7, rue Davy, Paris (17<sup>e</sup>).

Notre camarade Raymond Mazier, 10, rue des Eaux, Paris (16<sup>e</sup>), cherche emploi chef comptable ou comptabilité.

Jacques Goulet, 60, boulevard de Cligny, cherche petit encasement assurances, le soir.

### OFFRES D'EMPLOI

Ouvrières passementières sont demandées par camarade. Prière se présenter à l'Amicale du VIII C.

Notre camarade Mangin Lucien cherche plusieurs représentants en biscuiterie ou camarades capables de se mettre rapidement au courant de ce travail. Se présenter à Mangin Lucien, 51, rue Voltaire, Puteaux (Seine). (LON. 23-21.)

On demande des représentants en bijouterie. S'adresser à Moulure et Bijouterie du Montois, Donnemarie-Montois (Seine-et-Marne).

### A VENDRE

Voiture de mutilé, type « Monoto » Poirier. Moteur 125 cm<sup>3</sup>, 3 roues, bon état. Ecrire à Marty, 45, rue de la République, Saint-Mandé (Seine).

Armoire frigorifique « Frigéco » L. M.T., semi-automatique, 120/200 litres. Vendue avec garantie. Ecrire à l'U.N.A.C.

### VILLEGIATURES

A louer, juillet, août : grande chambre meublée, confort, septième : rez-de-chaussée villa, 3 grandes pièces principales, confort, vue sur la mer, à Hendaye. Tél. à MENilmontant 74-39, à partir de 19 heures.

### PROPRIETES

Pavillon à vendre à Rosny-sous-Bois (Seine). Libre tout de suite. Simple rez-de-chaussée : 2 pièces, cuisine, entrée, jardin 350 m<sup>2</sup>, buanderie, poulailler, clapier. En très bon état. A 5 minutes de la gare. Prix : 600.000 francs. S'adresser à M. Morin, 19, rue de Neuilly, Cligny (Seine). Tél. PEReire 14-92 (le matin).

### Consommateurs,

si vous désirez déguster un Armagnac vieux authentique

Trois Etoiles ..... 455 fr.  
Cinq Etoiles ..... 620 fr.  
Vieille Grande réserve ..... 710 fr.

la bouteille  
En caisses de 4, 6 ou 12 bouteilles composées à votre choix.

Remise de 3 % à nos adhérents. Paiement à la commande ou contre remboursement.

CAISSE RÉCLAME :  
3 bouteilles 3 Etoiles + 1 bouteille 5 Etoiles.  
Fr. : 2.300 franco

Maison BOUCHET-MOTHE  
Fondée en 1877  
B.P. 22, Vic-Fezensac (Gers)

La société en nom collectif;

La société en commandite simple;

L'Association en participation.

Quand il s'agit d'une société de personnes, les associés ont surtout en vue la personnalité de leurs co-associés, leur honnabilité, leurs aptitudes professionnelles ou leur compétence administrative ou technique.

L'acte qui constitue une société de personnes est ce qu'on appelle, en droit, un contrat intuitu personae.

Ainsi, l'élément personnel joue un rôle essentiel et il en résulte que la part sociale, ou intérêt, est intransmissible.

Pour cette raison également, il convient probablement de ranger dans la catégorie des sociétés de personnes les sociétés à responsa-



bilité limitée parce que, dans ces sociétés encore, les associés se choisissent en considération de leurs qualités personnelles et qu'un associé ne peut pas céder sa part si les autres n'y consentent pas.

Il y a controverse sur ce point, de nombreux auteurs considérant la société à responsabilité limitée comme un type intermédiaire entre la société de personnes et la société de capitaux.

Je vous donnerai, à partir du prochain bulletin, quelques explications au sujet de la société en nom collectif.

J. Negro  
Stalag XII BF.

## NOUVELLES...

### Au Sana Calmette

Nos camarades en traitement au Sanatorium Calmette de Villiers-sur-Marne, nous adressent ce compte rendu d'une généreuse initiative d'un de nos amis ancien P.G. :

Lors du dernier gala de variétés que nous avait offert notre camarade Jean Capoulade, le président de notre Section terminait son discours par un faible et timide : « Revenez ! ».

Cet appel, si faible fût-il, a été entendu par Capoulade et, le 10 mai, par une belle journée ensoleillée, une nouvelle troupe d'artistes venait nous visiter.

A leur arrivée, ils furent reçu par le gestionnaire du sanatorium, représentant M. le Médecin-Directeur, empêché, et par nos camarades Guéret, Pignon et Mandel, membres de la Section des A.C. P.G. de Villiers-Sana.

Après le déjeuner, toute la troupe se dirigea vers la salle de spectacle, où, impatients, attendaient déjà environ 400 de nos camarades. Jamais, nous n'avions vu une telle assistance ! Seule, l'annonce que « Capoulade revenait » avait incité nos camarades allés à réclamer une voiture pour les conduire à la séance.

Le spectacle débuta par une vibrante « Marseillaise » exécutée par l'orchestre de notre amie Michèle Clairys et que toute l'assistance écouta debout.

Les bravos à peine éteints, l'orchestre mit aussitôt l'ambiance en interprétant quelques succès que tout le monde reprit en chœur.

Puis, tour à tour, présentés avec humour par Capoulade, ex-P.G.,

nous vimes la gracieuse Lyliane Rocca, Julien Mas, ex-P.G., fantaisiste plein de dynamisme, la trépidante Yvonne Yola, le Chanteur Inconnu, également ancien P.G., Mony Paulet et la charmante Clary Darcourt. Tous nous firent apprécier leur talent et reçurent de chaleureux applaudissements.

Capoulade ne déplaça jamais une troupe, sans vedettes de la Radio ! c'est une habitude chez lui ! il nous en avait promis, il nous en a amenés.

Tout d'abord, venus spécialement de Paris entre deux émissions, les inséparables Pierre Bayle et Jacques Simonot, animateurs plein d'entrain, reçurent une longue ovation, à la fin de leur tour de chant.

Puis, ce fut André Chanu, encore un ancien P.G. On ne présente pas André Chanu ! c'est lui qui... présente ! notamment les galas « Toute la Radio » et « La Fenêtre Ouverte ». Lui aussi fut chaleureusement applaudi.

Nous serions impardonnables si nous omettions de parler de l'orchestre de Michèle Clairys, plein de dynamisme et qui, brillamment mené par son chef, nous fit apprécier sa virtuosité.

Comment remercier Capoulade, lui qui n'accepte pas de « merci » ? On a souvent parlé de « Fraternité des Camps ». Quel plus bel exemple pourrions-nous citer, si ce n'est celui de notre camarade qui répond « présent » chaque fois qu'il est sollicité par ses ex-frères de captivité.

Comme le dira notre président, dans son discours, Capoulade, c'est

NICOLAS  
ancien du Stalag VC  
vous fleurira aux meilleures conditions

MARIE-ANTOINETTE  
Fleuriste

Marché aux Fleurs de la Madeleine, Paris (8<sup>e</sup>)

## Garnissez votre cave

Un vin « mis en bouteilles au Château » vous apportera la garantie, la renommée, la présentation des grands vins de France.

Un de nos camarades vous fait aujourd'hui ses offres exceptionnelles, profitez-en sans attendre :

6 bouteilles Château Haut-Blaignan, 1945 M.d.C. Médoc, très-racé;

6 bouteilles Château Duran-Moreau, 1947 M.d.C. Puisseguin-St-Emilion;

12 bouteilles pour 2.800 francs (Franco toute la France)

10 bouteilles Château Haut-Blaignan, 1945 M.d.C. Médoc, très-racé;

10 bouteilles Château Duran-Moreau, 1947 M.d.C. Puisseguin-St-Emilion;

5 bouteilles Château du Mespley, 1947 M.d.C. premières Côtes Bordelaises, très moelleux.

25 bouteilles pour 5.500 francs (Franco toute la France)

Une importante maison de vins fins du Bordelais réserve aux adhérents des Amicales ses prix les plus intéressants, notamment pour ses caisses réclame :

Vins vieux en bonbonnes de 15 litres  
Graves liquoreux ..... 3.600 fr.  
Sauternes liquoreux, 1945 ..... 3.925 fr.  
Saint-Emilion, 1943 ..... 3.925 fr.

### CAMPEURS,

Pour vos sorties, adoptez les sacs de couchage

ALPCAN

En vente dans tous les magasins de sport

Ets Grain, fabricants, 9, rue Pierre-Corneille, Lyon

## ...ET ÉCHOS

le Monsieur qui n'a pas beaucoup de cheveux sur la tête, mais qui a un cœur gros comme une maison.

Comment, aussi, ne pas associer Michèle Clairys à Capoulade ? En l'épousant, elle a épousé ses idées « prisonnier » et le prouve constamment par son inlassable dévouement à notre cause.

C'est un peu émus, et sous un tonnerre d'applaudissements, que nos deux amis s'entendirent nommer « membre d'honneur » de la Section des A.C.P.G. de Villiers-Sana.

Après le final qui réunit tous les artistes sur la scène, le président de la Section remercia en quelques mots toute la troupe et, aux applaudissements de toute la salle, les artistes femmes reçurent un bouquet de fleurs. Nous en connaissons quelques-unes qui furent bien émus ! n'est-ce pas Michèle ?

Que Capoulade et Michèle Clairys veuillent trouver, ici, un « Merci » qui vient du plus profond de notre cœur ! Merci Jean ! Merci Michèle ! et à bientôt !

### Livres sur la captivité

Dans un précédent numéro, — en réponse à la suggestion qui nous avait été faite d'ouvrir une chronique bibliographique présentant les ouvrages publiés sur la captivité, — nous répondions en demandant, à ceux de nos camarades ayant publié ou publiant des livres de ce genre, de nous en faire part et nous annonçons notre intention de réunir les éléments d'un tableau de la production littéraire sur nos années de misère.

A vrai dire, nos camarades écrivains professionnels ou non, —

sans doute par paresse ou par crainte d'être éventuellement mis à contribution, — n'ont guère eu d'empressement à nous documenter ; et nous essayerons donc, lorsque les vacances nous en laisseront un peu de loisir, de rechercher nous-mêmes les renseignements désirables.

Remercions pourtant dès maintenant notre camarade Georges Moussel, ancien du Stalag VI G, vice-président de l'Association départementale des P.G. de l'Ardèche, qui nous a fait parvenir son livre « La guerre des Humbles », œuvre à la fois très simple et très émouvante, pleine de vie et de vérité.

Les anciens K.G. y retrouveront évoquées, avec précision et couleur, des scènes de la drôle de guerre, de la défaite, des Stalags et des Kommandos, de la Libération et du retour sur le sol natal.

Ce très sincère témoignage sur la captivité ne manquera pas d'intéresser tous ceux qui furent durant cinq ans les acteurs involontaires de cette « comédie inhumaine » : tantôt dramatique, tantôt bouffonne.

Malheureusement, « La guerre des Humbles », éditée à tirage limité, n'est point en vente en librairie.

Nous pouvons toutefois le procurer à nos camarades sur demande adressée à l'U.N.A.C., 68, Chaussée-d'Antin, Paris (9<sup>e</sup>), et accompagnée d'un chèque, mandat ou chèque postal à notre C.C.P. Paris 3152-11, d'un montant de 395 fr. (port compris) ou 425 fr. (pour envoi recommandé).

## A. et R. BARRIÈRE frères

VINS FINS ET SPIRITUEUX

41 à 45 bis, Cours du Médoc, Bordeaux  
Prix spéciaux aux amicalistes de la part d'Armand Barrière  
(Ancien de l'Oflag XVII A - Baraque 22)

Représentants demandés

## Préparez vos villégiatures

Au moment où comme chaque année les dates de vacances sont fixées dans la plupart des entreprises et administrations, « Vacances-Tourisme » publie dans une plaquette de 36 pages la liste des possibilités qu'elle offre aux bénéficiaires des billets populaires annuels de congés payés.

Un large choix de stations à la mer, à la montagne ou à la campagne, permet à ceux qui préfèrent le repos agrémenté d'excursions de fixer dès maintenant le lieu de leur préférence.

Pour ceux que tente davantage un voyage itinérant seuls ou en groupe, en France ou à l'étranger,

la gamme est assez étendue pour satisfaire le plus grand nombre.

A ceux qui désirent visiter l'Italie à l'occasion de l'Année Sainte, « Vacances-Tourisme » propose un circuit à la fois touristique et économique qui les conduira de Rome à Naples, à Florence et à Venise, à moins qu'ils ne préfèrent s'en tenir à Rome et Assise.

Enfin, les Comités d'Entreprise qui se chargent de procurer à leurs jeunes d'agréables vacances pourront aussi s'adresser à « Vacances-Tourisme », 68, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris (9<sup>e</sup>). Tél. TRinité 78-44.

10, RUE PIERRE-PICARD PARIS-18<sup>e</sup> ENSEMBLE PHONO-RADIO PRIX EXCEPTIONNEL

A. NOËL CONSTRUCTEUR

Comme toujours, sans intermédiaire... directement de mon atelier aux camarades Es. P.G.

Nouvelles longueurs d'ondes  
Nouveau poste - Nouveau cadran

CARILLON 621  
ALTERNATIF - 6 LAMPES RIMLOCK  
RÉGLAGE PAR CIL MAGIQUE  
CADRAN MIROIR (ÉCRAN ALUMINÉ)  
LONG. 45 cm - HAUT. 27 cm - LARG. 25 cm  
12.600 F.  
RENDU DOMICILE... 12.900 F.

EXPÉDITION A L'ESSAI DANS TOUTE LA FRANCE CATALOGUE SUR DEMANDE

TOUS MES APPAREILS SONT GARANTIS TROIS ANS





Pour la première fois, l'U.N.A.C. était représentée officiellement au Congrès de la Fédération Nationale des Combattants Prisonniers de Guerre.

Cette présence prenait, cette année, toute sa valeur, particulièrement après les controverses sur la Carte du Combattant et les rapports avec l'U.F.A.C.

## Après le Congrès d'Aix-les-Bains

Sur ces différents points, les lettres adressées à la F.N.C.P.G. par Legaret, ainsi que les conversations qui ont eu lieu à plusieurs reprises entre les responsables des deux Groupements, avaient permis de constater qu'il n'y avait pas de désaccord de fond.

Il était pourtant nécessaire que cela fût dit publiquement aux Délégués responsables de la F.N.C.P.G., puisqu'aussi bien le journal de la Fédération ne pouvait manquer d'avoir créé une confusion dans leurs esprits, en prêtant à l'U.N.A.C. des intentions de division purement imaginaires.

Comme, par ailleurs, les conversations apaisantes qui avaient succédé à l'explosion de cette bombe n'avaient pas été mentionnées, ou l'avaient été d'une manière à peine visible, dans l'organe officiel de la Fédération, les délégués de celle-ci risquaient de rester sous l'impression de l'article sensationnel sur « L'Union qui divise ». L'allocation du Président de l'U.N.A.C. a dû les rassurer, pleinement sur les intentions de celle-ci et de son Bureau-directeur.

Le changement d'attitude progressif des délégués de la F.N.C.P.G., passant de l'accueil froid à une attitude plus que bienveillante au fur et à mesure de l'exposé sommaire de la position des Amicales, a bien montré qu'insuffisamment renseignés ils nous tenaient encore pour des schismatiques. Ils savent maintenant qu'il n'en est rien et que nous continuerons à demander l'entente et à travailler pour elle.

Nous n'attendons que l'accord écrit des responsables de la Fédération. Les principaux de ceux-ci sont les mêmes que l'année dernière, ils connaissent donc le problème sous tous ses aspects. Qu'ils nous adressent leur invitation au Comité d'entente et qu'ils nous soutiennent dans nos légitimes demandes, conformément à leur promesse verbale, et nous nous mettrons immédiatement à l'œuvre pour réaliser d'une manière pratique l'unité d'action. Nous n'avons d'ailleurs pas attendu pour le faire. Ainsi, peut-être, au prochain Congrès de la Fé-

dération, pourrions-nous être présents, non plus comme invités, mais comme participants. Le congrès d'Aix a montré, en dépit de quelques difficultés, le grand désir d'entente de l'ensemble des Prisonniers de Guerre. Celui-ci peut et doit être réalisé si les uns et les autres, quand ils sont en présence, essayent de recréer pour un moment la camaraderie des camps. Il a été suffisamment fait appel à celle-ci, par tous ceux qui ont pris la parole, d'ailleurs fort éloquemment, à Aix, pour espérer qu'elle ne restera pas un vœu.



En félicitant les uns de leur élection, les autres de leur réélection et en les remerciant de l'accueil qu'ils ont réservé à leurs invités, qu'il soit permis de souhaiter que les promesses qui ont été faites soient tenues. Pour notre part, nous y sommes décidés.

René Seydoux,  
Président de l'Union Nationale des Amicales de Camps

## PROBLÈMES...

### Pécule et Marks de camps

M. Maurice Poirot, député S.F.I.O. des Vosges, a déposé le 5 mai, sur le Bureau de l'Assemblée Nationale, le rapport (N° 9878) fait au nom de la Commission des pensions, sur la proposition de résolution de M. Vée et plusieurs de ses collègues, tendant à inviter le Gouvernement à demander, au titre des réparations ou à prélever sur les sommes revenant à l'Etat français au titre des réparations et versées par l'Agence interalliée des réparations, les sommes nécessaires au remboursement de marks de camps et au paiement du pécule des prisonniers de guerre.

Dans son rapport, M. Maurice Poirot écrivait notamment : « Dès que s'éteint la voix meurtrière des armes et avant même que la paix ne soit officiellement conclue, les victimes songent à calculer le préjudice subi et s'associent par catégories pour présenter et défendre des revendications communes, modestes considérées séparément, mais formant un tout impressionnant.

« Chaque pays, tenant compte de ses difficultés financières, songe alors à demander au vaincu une participation — la plus importante possible — au paiement des dépenses nées de la guerre. C'est le principe des réparations dont le produit peut être appelé à réparer tout préjudice de guerre, quelle qu'en soit la nature.

« Les auteurs de la proposition de résolution soumise à notre examen ont donc songé tout naturellement à l'application de ce principe pour trouver les sommes nécessaires au remboursement des marks et au paiement du pécule des prisonniers de guerre. Car, l'Assemblée nationale ayant pris position sur le fond, il ne s'agit plus en effet que de trouver le moyen de financement sans mettre en péril l'équilibre budgétaire, équilibre toujours évoqué par le Gouvernement pour éluder sans cesse le problème. Mais, direz-vous, la solution proposée reposera-t-elle sur des bases sérieuses et ne risque-t-elle pas d'apparaître à son tour, aux yeux des bénéficiaires, comme un danger d'ajournement prolongé du paiement de leur créance ? Une telle interprétation serait en contradiction avec les décisions internationales déjà prises, tant à Yalta qu'à Potsdam, et plus encore à la conférence de Paris où cette possibilité de financement a été prévue.

« Sans doute, force nous est de constater que le problème des réparations est quelque peu trop « en veilleuse », mais ce fait n'est pas imputable à la France et il serait injuste que celle-ci en fit les frais ; aussi, sans attendre le règlement d'ensemble de ce vaste problème des réparations, il semble possible d'en envisager la solution partielle, et cela sans trop de difficultés, lors de certaines opérations financières entre la France et l'Agence interalliée des réparations.

« C'est ainsi que l'emploi des prisonniers de guerre allemands aurait permis de trouver un acompte assez considérable pour solder une partie de la créance des P.G. français.

« Il faut bien rappeler en effet que les prisonniers de guerre allemands nous étaient prêtés par le gouvernement américain à titre de réparation de dommages de guerre. L'Allemagne s'acquittait ainsi par le travail de sa main-d'œuvre d'une partie de sa dette.

« Les employeurs remettaient à chacun des prisonniers pour ses menues dépenses une somme de cinq francs par jour et bloquaient cinq autres francs par jour en monnaie de camp pour constituer le pécule du prisonnier.

« A leur départ en Allemagne, ce pécule leur a été payé, probablement en marks et c'était logique. Mais n'eût-il pas été également logique de puiser ces marks parmi ceux comptabilisés au retour des P.G. français et les remplacer par leur équivalence en francs sans qu'il y ait spoliation de ce qui est la propriété incontestable des prisonniers français ?

« L'employeur versait en outre à l'Etat une indemnité compensatrice représentant la différence entre le salaire réel du P.G. augmenté des frais d'entretien et le salaire d'un ouvrier français de même catégorie. L'ensemble de ces indemnités compensatrices, sans atteindre un chiffre astronomique, devait se monter à un certain nombre de milliards, qu'il eût été non moins logique d'employer par priorité au remboursement des marks et au paiement du pécule des prisonniers de guerre.

« Il est ainsi péremptoirement démontré que l'idée des auteurs de la proposition de résolution est parfaitement réalisable. Les modalités d'application ne manquent certainement pas et il appartient au Gouvernement de les rechercher et surtout de les utiliser sans plus attendre.

## Pour les vacances de nos enfants

Pères et mères de famille, il n'est que temps, — si ce n'est déjà fait, — de penser aux vacances de vos enfants, à l'air pur dont ils ont besoin.

Ainsi que chaque année, l'U.N.A.C. a cherché à obtenir pour vos chers petits les conditions les moins onéreuses possibles et nous vous avons déjà, depuis plusieurs mois, tenus au courant des résultats de nos démarches.

Nous vous les rappelons en vous demandant de ne pas attendre le dernier moment pour vous faire inscrire et en vous priant également de ne pas manquer de nous prévenir immédiatement si, pour une raison quelconque, vous étiez amenés à changer de décision ; car, dans la plupart des cas, les places sont limitées et il serait navrant d'en réserver pour des enfants qui, ensuite, ne viendraient pas.

### Placement familial

Ceux des parents qui, l'an dernier, ont envoyé leurs enfants en placement familial, chez nos camarades de la Sarthe, savent quel accueil leur a été réservé : excellents placements partout, alimentation parfaite, soigneux contrôle assuré dans chaque bourg par les délégués anciens P.G.

Cette année, les Manceaux ont décidé de renouveler leur effort et ont

obtenu des prix de séjour exceptionnels : de 150 à 180 francs par jour.

Toutefois, il est indispensable que nous soyons fixés sur le nombre d'enfants à prévoir, ceci ayant le 30 juin, dernier délai.

Faites-vous donc inscrire, avant cette date, à l'U.N.A.C., 68, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris (9<sup>e</sup>).

### Camp sous toile

Le camp sous toile, organisé sous l'égide de l'Association des instituteurs de notre groupement, et qui était installé l'an dernier à Port-Vendres, sera transplanté cette année à Coat-Lermit, à 7 kilomètres de Palmpol.

## DANS LA LÉGION D'HONNEUR

Nous apprenons la nomination au grade de chevalier de la Légion d'Honneur de notre camarade ex-P.G. Roger Ferlet, chargé de la direction de « Notre Métier », l'hebdomadaire ferroviaire.

Egalement romancier, Roger Ferlet est l'auteur de *L'Amour d'une Ombre*, *d'Ardesco*, et du *Grand Elan à la Robe Claire*.

Le prix du séjour (d'une durée de trois semaines) est fixé à 400 francs par jour. Il y a lieu de prévoir en plus une dépense de 1.000 francs pour les excursions organisées, et de 2.200 francs de voyage aller et retour.

Rappelons que ce camp, qui donna toute satisfaction l'an dernier, est réservé aux jeunes gens et jeunes filles de 14 à 18 ans.

Là encore, il ne reste plus que quelques places disponibles et nous recevons les inscriptions à l'U.N.A.C. dans la mesure des possibilités.

### Colonies de Luc-sur-Mer et Saint-Aubin-sur-Mer

De même, nous acceptons encore, jusqu'à concurrence du nombre limité de places, les inscriptions, pour enfants (garçons et filles) d'âge scolaire dans les colonies de Luc-sur-Mer et Saint-Aubin-sur-Mer.

Le prix de séjour (d'une durée de un et deux mois) varie entre 400 et 450 francs par jour.

Nous sommes naturellement à votre disposition pour tous renseignements complémentaires, de 9 à 12 heures et de 14 à 19 heures, aux services de l'U.N.A.C., 68, Chaussée-d'Antin, Paris (9<sup>e</sup>).

## ...PRISONNIERS

« C'est pourquoi, conclut M. Maurice Poirot, votre Commission des pensions, unanime, vous demande d'adopter la proposition de résolution suivante :

« L'Assemblée Nationale invite le Gouvernement à intervenir auprès de l'Agence interalliée des réparations pour que les sommes nécessaires au remboursement des marks de camp et au paiement du pécule des anciens prisonniers de guerre, qui représentent une véritable créance de ces derniers sur l'Allemagne, soient versées, sans plus de délai, à l'Etat français au titre des réparations. »

Cette proposition de résolution a été adoptée par l'Assemblée Nationale, au cours de sa séance du 24 mai.

Espérons qu'elle sera suivie d'effet et que le Gouvernement que préside un ancien prisonnier usera de toute son influence pour obtenir à bref délai ce règlement d'une dette indéniante.

Espérons également que les sommes qui pourraient être ainsi récupérées n'iront pas tomber dans l'escarcelle sans fond, — et toujours sans fonds, — de notre grand argentier.

Espérons enfin qu'à cette occasion le Gouvernement réparera le véritable dol constitué par l'attribution « forfaitaire » de 100 millions en règlement d'une créance de 10 millions de marks, soit 200 millions, appartenant aux Mutuelles de camps.

### Délais de demande de réforme

Les prisonniers de la guerre 1939-1945 dans leur interminable captivité, — nous avons payé pour le savoir —, ont souvent connu et supporté des conditions d'existence pénibles qui laissent aujourd'hui un nombre important d'entre nous dans un état d'infirmité physique indiscutable (tuberculose, maladies du tube digestif, etc.).

Ils devaient, pour faire valoir éventuellement leurs droits à une pension d'invalidité, se pourvoir à cet effet devant une commission de réforme dans un temps déterminé, ainsi que nous l'avons maintes fois rappelé ici-même.

Beaucoup pensèrent que les soins et le temps leur rendraient la santé. Malheureusement ce ne fut pas toujours le cas.

Or, les limites pour la présentation des dossiers sont maintenant atteintes et, pour des raisons diverses parfaitement valables, quantité de nos camarades, malgré nos protestations auprès des pouvoirs publics, risquent d'être forcés pour n'avoir pas adressé leur requête dans les termes prévus.

Il serait profondément injuste qu'un délai supplémentaire ne leur fût pas accordé, afin qu'ils puissent le plus rapidement possible formuler leur demande et répondre ensuite aux convocations des centres de réforme. Les commissions pourront en toute impartialité et sans précipitation statuer sur leur cas.

C'est pourquoi que M. Hénault vient de déposer sur le bureau de l'Assemblée Nationale la proposition de résolution suivante :

L'Assemblée Nationale invite le Gouvernement à proroger d'un an, suivant la constatation de l'infirmité ou la cessation des services, le délai de cinq ans accordé par le code sur les pensions militaires et des victimes de guerre (Art. 21 du décret de codification du 20 octobre 1947, J.O. du 24 octobre 1947, p. 10544) aux anciens prisonniers et déportés politiques de la guerre 1939-1945, afin de leur permettre de se pourvoir devant un centre de réforme qui statuera sur l'attribution éventuelle d'une pension d'invalidité.

### Pécule exceptionnel pour les ayants cause des P.G. décédés

Le Gouvernement a déposé le 25 avril sur le bureau de l'Assemblée Nationale une lettre rectificative n° 4 au projet de loi (n° 8337) relatif au développement des crédits affectés aux dépenses de fonctionnement des services civils pour 1950.

Par cette lettre, le gouvernement propose un nouvel article ouvrant un crédit de 500 millions en faveur des ayants-cause des prisonniers de guerre décédés en captivité. Il leur sera accordé un pécule exceptionnel dont le taux et les modalités d'attribution seront fixés par arrêté.

La poste a augmenté ses tarifs, mais l'Amicale ne l'a pas fait. N'oubliez pas de joindre un timbre pour une réponse. Merci.

## Camarades Anciens P.G.

N'oubliez pas que vous trouverez toujours à l'

## U. N. A. C.

les meilleures conditions

pour tout ce dont vous pouvez avoir besoin :

linge de corps et de maison, chaussures, articles de plage et de sport, parfumerie, confiserie, livres, etc., etc..

Voyez notre magasin-exposition, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 19 h.

68, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris (9<sup>e</sup>)

TOUS ENVOIS SUR PROVINCE CONTRE REMBOURSEMENT



## DECES

Notre camarade *Jean Desnoës* a la douleur de nous faire part du décès de son père.  
Que notre ami veuille bien trouver ici l'expression de nos sentiments attristés.

## VISITES

Il est des jours fastes ! Témoin celui du jeudi 11 mai : au bureau du V B, on se serait cru un jour d'Assemblée générale tellement il y avait du monde. Beaucoup de Parisiens, certes, mais aussi des Provinciaux !  
La preuve :

Notre ami l'Abbé *Perry* était venu, — en vélo, s'il vous plaît, — de ses Vosges lointaines. Il fut beaucoup parlé de Tuttingen et de son Kommando d'autant plus que l'ami *Lipps*, de Strasbourg, était là avec son album de photos. Nous recommandons à nos camarades, s'ils en ont l'occasion, de compulsier cet album magnifique qui est certainement le souvenir le plus complet et le plus original qui ait été rapporté de la captivité.

« Jamais deux sans trois », dit un vieux proverbe. En effet, l'ami *Fromont*, de Bruère (Cher), était là, lui aussi, accompagné de sa charmante épouse. *Fromont* avait quitté Tuttingen, en mai 1941, pour rejoindre la Suisse accueillante et cela l'avait conduit tout droit à Heuberg. Et, tard dans la soirée, ça bavardait encore au Bar du Bouthéon.

Une visite encore : celle de notre camarade *Henry Galhie*, virtuose violoniste et chef de chorale au camp et habitant Le Montel-de-Gelat (Puy-de-Dôme). *Galhie*, dit « Le Fada » (au V B !), qui n'avait pas son pareil pour vous pousser un « roupillon » à n'importe quel endroit et à n'importe quel moment, est maintenant un des membres les plus en vue d'une société qui a pour raison sociale : « La Marmotte Auvérignate » (sans commentaire). Nul doute que notre ami en sera bientôt le président... actif ! *Galhie* présente ses amitiés à tous les camarades.

Nous rappelons à nos aimables visiteurs que le Bureau ne se réunit que le jeudi de chaque semaine ce qui fait que, tout autre jour, vous ne rencontrerez pas nos « grosses légumes sympathiques ». Ceci dit pour notre ami *Henri Chapon*, de St-Etienne-du-Rouvray (Seine-Inférieure), qui, de passage à Paris, est venu à l'Amicale un jour creux. Il adresse toutes ses amitiés à ses anciens camarades de captivité.

## Courrier

Un départ, une rentrée : coup nul.

Notre ami *Palisse* nous annonce son arrivée à Satpan Beni Saf (Algérie) et il nous dit :  
Ce retour en Afrique du Nord s'est très bien passé et j'ai repris le travail habituel avec un peu d'amertume en pensant à Paris. Heureusement, depuis, le soleil est réapparu et me fait oublier lentement les doux mc-

ments passés dans la capitale. Bien des choses à tous.

En même temps l'Amicale récupérerait l'ami *Hardy*, notre fidèle Trésorier, retour d'un déplacement au Maroc. Certes, nous savions notre grand argentier très strict sur le côté dépenses; mais quand même, une carte en trois mois c'est réellement un minimum ! Je sais qu'il va me répondre : « Et si je n'en avais pas envoyé du tout ? ». Eh bien, entre nous, ça ne m'aurait pas étonné ! Ah ! la Commission de Contrôle des Comptes peut dormir sur ses deux oreilles !

Notre camarade *Robert Bordehore*, à Magny (Moselle), nous envoie ses meilleurs sentiments et se rappelle au bon souvenir de ses anciens compagnons de captivité.

Une lettre de *Menier*, d'Asnières, qui gentiment accorde une remise aux anciens P.G. (et particu-

Nous rappelons à nos camarades que nous nous réunissons tous les JEUJIS de 18 h. 30 à 21 heures à la MAISON NATIONALE DES AMICALES DE CAMPS 68, Chaussée-d'Antin Paris (9<sup>e</sup>)

Ils y seront toujours les bienvenus

Les réunions mensuelles ont toujours lieu le premier jeudi de chaque mois.

lièrement à ceux du V B) sur tout ce qui concerne l'optique, la photo et le cinéma. Ceux que la chose intéresse peuvent de notre part lui rendre visite à son magasin, 122, rue des Bourguignons, à Asnières (Seine). Les conseils d'un bon spécialiste sont toujours recherchés et G. Menier est diplômé de l'Ecole nationale d'Optique et membre de l'Ordre des Opticiens.

De notre belle Corse, notre camarade *Campana Pierre*, de Taglio-Isolaccio, par Pero-Casevecchie nous envoie un amical bonjour. Il nous soumet un cas particulier qui, nous l'espérons, sera vite tranché au mieux de ses intérêts.

*Hubert Dine*, de Midrevaux, par Coussey (Vosges), nous adresse ses bonnes amitiés et s'inscrit au Livre Souvenir V B. Nous remercions notre camarade de

son initiative et nous en profitons pour rappeler à tous les anciens du V B que leur devoir est de s'inscrire pour une commande, soit par chèque, soit par paiement à la livraison. N'oubliez pas que la vente du Livre est au profit de notre Caisse d'Entr'Aide.

Nos clowns ont repris le « Voyage » ! Une carte de Dieppe, signée *Marko* et *Marki*, nous apprend que le Cirque Bouglione est sur les routes de France. Que nos amis de province aillent voir le merveilleux spectacle du grand cirque français et applaudir nos grandes vedettes de la piste, *Marko* et *Marki*, fidèles ambassadeurs de l'Amicale V B.

Une carte chasse l'autre. De Béthune, nos clowns nous adressent un fraternel bonjour avec celui de toute la famille *Candeille*. Le gars de ch'Nord, l'ami *Ncël* a su démontrer à nos voyageurs qu'à Nœux-les-Mines on savait recevoir. On a beaucoup parlé des anciens du V B et, bien que la carte postale collective représente une triste cérémonie, il devait y avoir à table une joyeuse ambiance. Avec des clowns peut-il en être autrement ? et, si le sketch « La glace est brisée » était au programme du cirque, l'ami *Marko* n'a pas dû forcer son talent pour imiter le violoniste en goguettes !

Une carte de *Casile*, qui poursuit un amaigrissement problématique dans les montagnes du Massif Central.

Un bonjour de notre ami *Yves Gladine*, qui part en tournée théâtrale en Allemagne et nous promet, à son retour, des nouvelles toutes fraîches.

*Guichard Henri*, de Guerbigny (Somme), se rappelle au bon souvenir de tous. L'ami *Guichard* peut calmer ses angoisses, nous sommes bien en possession de sa cotisation 1950, ainsi que de sa commande du Livre Souvenir, dont nous le remercions bien vivement. Et, abusant de la bonne volonté de notre camarade, nous lui demanderons de faire une propagande intensive pour notre livre auprès de ses relations.

Et voici ceux qui, sur le talon du mandat-cotisation, nous adressent en un message trop bref leurs sympathiques amitiés. Très sensibles à leur geste et à leurs souvenirs nous les remercions bien vivement :

- l'Abbé *Camille Muller*, de Lyon;
- *Lucien Rouzeau*, d'Orléans;
- *Jacques Meuley*, d'Aix-en-Othe;
- *André Duga*, de Colombes;
- *Henri Penel*, de Metz-Sablon (Moselle);
- *Gabriel Debant*, de St-Clément, par Betheniville (Marne);
- *André Martinet*, de Trouville-en-Barois;
- *Marcel Genète*, de Paris;
- *Désiré Henry*, de Lille (un ancien du Waldho);
- *René Saurat*, de Toulouse.

## Le Billet du P'tit Chef

(Suite de la page 1)

### Rencontres et Courrier

Rencontré au hasard le grand *Jupin*, que ses affaires empêchent de venir plus souvent au V B, ainsi que le gros *Jojo Landais*, qui s'excuse également, souhaite le bonjour à tous et spécialement aux anciens de la Croix-Rouge, avec une pensée toute spéciale pour ce brave *Gicquel*, d'Epinal, à l'égard de qui il regrette son long silence (moi aussi d'ailleurs). Merci à *Charles* pour ses bonnes amitiés; mais qu'il prévienne lors de son prochain passage.

Bonjour à tous les anciens tailleurs, du « p'tit Breton » *Bretel*, qui reproche à *Bammert* son silence complet. (Tiens, tiens, *Séraphin* ! Tu as cependant le temps d'écrire des romans-fleuves ?)

### Un journal gai !

Il s'agit en l'occurrence de ce brave « Journal Officiel » dont la lecture est souvent une rigolade maison.

J'ai ainsi appris avec beaucoup d'intérêt le détail complet du costume des agents de police, lequel ne comporte pas moins de dix-huit pièces réglementaires ! Une paille !

Sachez également que, si l'agent fait durer sa tunique deux ans et demi au lieu des deux années d'usage réglementaire, il a droit à une prime de 205 francs. Et il touche jusqu'à 6 francs par an si la cravate dure un an et demi au lieu de six mois !

Ça ne m'étonne pas que les milliards défilent si vite au Budget !

### Les fonctionnaires et officiels surmenés

Pauvres ministres, que nous traitons à la légère de... pas très occupés !

J'ai fait un sincère mea culpa en apprenant :

que, par décret du 1<sup>er</sup> août 1940, il faut une autorisation ministérielle pour permettre au maire d'une commune de prendre les mesures sanitaires pour la lutte contre la rage;

que le même ministre doit approuver les statuts de la fédération départementale de pêche pour qu'ils soient valables;

qu'un décret ministériel est nécessaire pour la construction d'une vespasienne municipale (6 Topaze !), pour l'interdiction de séjour d'un voleur de poules (sic), pour la création et la subvention d'un chemin de terre supérieur à 29 mètres 75 entre la route nationale et une ferme, et pour la modification du nom d'une commune par la simple adjonction d'un accent grave !

### KOMMANDOS D'ULM

Nous prévenons les camarades des anciens Kommandos d'Ulm que la prochaine réunion aura lieu le

7 JUILLET

au Restaurant Bleu, 7, rue du Marché-St-Honoré, et sera la dernière avant les vacances.

Nous les invitons à venir nombreux et remercions ceux qui ont répondu à notre appel lancé dans le précédent numéro du « Captif de la Forêt Noire ».

Ces réunions seront suspendues en août et septembre et reprendront en octobre, tous les premiers vendredis de chaque mois.

### Exemple à suivre

(Suite de la page 1)

Plébiscitée dans l'enthousiasme, cette équipe sympathique a un but bien défini : maintenir la cohésion réalisée, multiplier les contacts et montrer que les années n'ont pas de prise sur les amitiés cimentées dans l'épreuve. Les mouvements forts et unis obtiennent toujours des résultats concrets. Il n'est qu'à voir, pour s'en convaincre, la réussite des anciens P.G. belges : ils ont fait aboutir la plupart de leurs revendications et bénéficient d'importants avantages dans différents domaines...

Le Rassemblement de Namur appelle une dernière remarque : à Paris, le Club du Bouthéon est assez vaste pour contenir d'éventuels visiteurs. Si de nombreux camarades gagnés par l'exemple belge ont l'intention de passer rue de la Chaussée-d'Antin, qu'ils se rassurent : il y a de la place pour eux !

De plus, si besoin était, un architecte de nos amis nous a confié qu'il serait facile, pour un prix modique, d'agrandir la salle de réunions...

### Nouvelles de la pêche

Nous apprenons que notre ami *Charles Bernard*, ancien des tailleurs du camp, a abandonné sa bonne ville de Louviers et son café pour installer son hôtellerie « l'Hermitage », sur les bords de la Seine, à Connelles, lieu de pêche très renommé, laigades, etc..., etc...

Il réserve le meilleur accueil à tous les amis du Stalag... même non pêcheurs !

### MAISONS RECOMMANDEES

*Robert GRUNEWALD*, Tailleur sur mesures et à façon, 4, rue Alexandre - Dumas, Paris (11<sup>e</sup>).

*FAURE*, Fourreur, 14, rue de la Banque, Paris (2<sup>e</sup>).

## Weingarten...

(Suite de la page 1)

Ce matin-là, le « lion » a décrété que j'étais désormais en état d'affronter les fatigues d'un nouveau Kommando.

Sans regret je viens de franchir la grande grille de l'hôpital et je jette une dernière fois mes yeux sur le clocheton qui domine le grand bâtiment qui a toutes les allures d'une caserne aux proportions vraiment germaniques.

Je suis arrivé sans le savoir à un grand tournant de ma vie de prisonnier et j'ai encore de rudes étapes à parcourir avant de pouvoir échapper à l'étreinte de ces nazis plus ou moins déguisés en paysans, marchands de fromages, directeurs de brasseries, contremaîtres d'usine ou de saline, etc...

Cinq mois passés au Kommando d'Hauerz, chez le Bauernführer *Willem Shiedel*, vont constituer

Une belle rentrée de vacances :

### LE BAL DE L'AMICALE

Rien de tel pour se remettre dans l'ambiance parisienne.

## Pêle-Mêle

(Suite de la page 1)

La démocratie a quand même du bon. En régime totalitaire, pour m'être adressé en ces termes à un ministre, on m'aurait envoyé en

camp de concentration. Ici, il me fut répondu qu'il s'agissait en réalité d'introduction frauduleuse de monnaie étrangère en France. Après cela on peut tirer l'échelle ! Ainsi, jusqu'à 100 marks, aucune observation. Au-dessus, trafic de devises. Ce que je regrette, c'est d'avoir fait participer un camarade inconnu pour 85 R.M. à ce délit.

Je ne m'avouai pas battu, et, étant en occupation, où les 400 R.M. que j'avais versés avaient toujours cours à 12 fr., je demandai qu'on voulût bien me les renvoyer. Comme vous pouvez le penser, aucune réponse. Que sont devenus nos marks ?

Pour ce qui est de la carte du combattant, il paraît qu'on hésite beaucoup à me l'attribuer; je n'ai tué personne.

Camarade de province, réserve ta journée du 8 octobre pour venir à Paris. Tu profiteras de l'après-midi dansante que t'offre ton Amicale.

Plus des Mers du Sud



c'est une nouvelle ENCRE

### Waterman



CRÉATION Jif

Le Gérant : PIFFAULT  
Imp. Montourcy, 4 bis, r. Nobel, Paris

## FABRIQUE DE MEUBLES

7 ter, avenue de St-Mandé

## RYSTO Raymond

Ex-N° 5305

Membre de l'Amicale N° 543

SALLES A MANGER  
CHAMBRES

A COUCHER  
STUDIOS  
MEUBLES

DE BUREAUX  
COMMERCIAUX

TOUT  
CE QUI CONCERNE  
L'AMEUBLEMENT

Prix spéciaux

aux Membres de l'Amicale

Pour tous renseignements

n'hésitez pas

à téléphoner ou à écrire

Tél. DIDEROT 45-07

Métro : NATION